



Ville de Trois-Pistoles

---

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, que :

Le conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles aura à statuer sur une demande de démolition de l'immeuble sis au **49 rue du Parc** lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 11 mars 2024 à 19h30**, à la salle Édith-Martin du Centre culturel sis au 145 rue de l'Aréna à Trois-Pistoles.

**Objet : Immeuble sis au 49 rue du Parc**

La demande consiste à permettre la démolition de l'immeuble.

Toute personne désirant s'opposer à la démolition de ce bâtiment doit le faire par écrit, en motivant les raisons de celle-ci, **au plus tard le lundi 4 mars 2024 avant 16h00**. Cette opposition doit être transmise à l'hôtel de ville, à l'intention de la greffière, par courriel [greffe@ville-trois-pistoles.ca](mailto:greffe@ville-trois-pistoles.ca) ou au 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0.

Pour toute information, vous pouvez joindre la greffière à cette adresse ou par téléphone au (418) 851-1995, poste 4226.

Donné à Trois-Pistoles, ce 23<sup>e</sup> jour de février 2024.

*Original signé*

Catherine Fiset, LL. B.  
Greffière